



CERCLE NAUTIQUE CALÉDONIEN
• NOUMÉA YACHT CLUB •

COUPS DE POUCE 2026

RÈGLES DES « COUPS DE POUCE »

Objet :

Les coups de pouce ont pour vocation à contribuer financièrement à la réalisation de projets nautiques portés par les membres du CNC.

Intérêt pour le CNC :

Développement de la notoriété du club (en interne vis-à-vis de nos membres, en externe via nos partenaires financiers, amélioration de notre image dynamique à l'international...)

Développer l'expérience de nos membres,

Réaliser un benchmark des bonnes pratiques extérieures pour tirer les actions locales vers le haut

Encourager les membres dans le développement de leurs projets

Mieux se faire connaître à l'étranger pour encourager les échanges et attirer des équipages étrangers à nos propres compétitions, ...

Domaine d'activité :

Les contributions financières du CNC se portent aux développements des activités nautiques dans leurs globalités. (Voile, pêche, ...)

Elles soutiennent uniquement des projets à l'international (hors Nouvelle-Calédonie).

Eligibilité :

Les candidats demandeurs seront sélectionnés parmi les membres du CNC, ayant au moins une année complète d'ancienneté au club.

Pour les projets voile, les candidats devront être licenciés Fédération Française de Voile du Cercle Nautique Calédonien.

Date de dépôt des dossiers :

Dépose des dossiers avant le 19 avril 2026 pour des projets ayant lieu entre le 1er janvier et le 31 décembre 2026 décision en Comité Directeur.

Un polo est attribué en complément à chaque bénéficiaire afin de mettre en avant le CNC lors des moments officiels.